

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE MORILLON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21740190000014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMBTABLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE MORILLON (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	52

COMMUNE DE MORILLON - COMMUNE DE MORILLON - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	54
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	55
B9 - Etat du personnel	57
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	61
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	62
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	63
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	64
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	65
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	66
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	67

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
		I
		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	681

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	866,91

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	5 761,57
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	6 758,88
3	Dépenses d'équipement brut / population	3 882,36
4	Encours de dette / population (2) (3)	2 737,29
5	DGF / population	670,34
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	24,47 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89,20 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	57,44 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	40,50 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	14,76 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1584 A et 159 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, toutes ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ». III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) : - Fonctionnement : 7.50 % - Investissement : 7.50% IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre. V – Les provisions sont semi-budgétaires (4). VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent. VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé », Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	6 640 474,91	7 610 037,12	-492 821,62	A1 476 740,59
Investissement	3 442 547,26	3 095 569,00 (3)	-1 293 263,94	A2 -1 640 242,20
Fonctionnement	3 197 927,65	4 514 468,12 (4)	800 442,32	A3 2 116 982,79

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	287 152,55	III + IV	B1 299 223,77
Investissement	I	287 152,55	III	B2 299 223,77
Fonctionnement	II	0,00	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	775 964,36
Investissement	A2 + B2	-1 341 018,43
Fonctionnement	A3 + B3	2 116 982,79

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 287 152,55
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	15 847,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	121 071,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	150 233,50
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 586 376,32
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	586 376,32
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 796 595,84	4 137 614,27

+		+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	287 152,55	586 376,32
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 640 242,20	(si solde positif) 0,00
=		=
Total de la section d'investissement (2)	4 723 990,59	4 723 990,59

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 378 763,84	4 602 799,48

+		+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 775 964,36
=		=
Total de la section de fonctionnement (3)	5 378 763,84	5 378 763,84

=		=
TOTAL DU BUDGET (4)		10 102 754,43

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	68 616,40	15 847,60	83 900,00	83 900,00	99 747,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	860 447,23	121 071,45	310 295,84	310 295,84	431 367,29
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 502 877,53	150 233,50	1 962 540,00	1 962 540,00	2 112 773,50
Total des dépenses d'équipement		3 431 941,16	287 152,55	2 356 735,84	2 356 735,84	2 643 888,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	181 536,00	0,00	181 860,00	181 860,00	181 860,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	149 000,00	0,00	158 000,00	158 000,00	158 000,00
Total des dépenses financières		337 036,00	0,00	339 860,00	339 860,00	339 860,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 768 977,16	287 152,55	2 696 595,84	2 696 595,84	2 983 748,39

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	695 239,62		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		695 239,62		100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL	4 464 216,78	287 152,55	2 796 595,84	2 796 595,84	3 083 748,39
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 640 242,20
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 723 990,59
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 069 275,00	586 376,32	551 460,00	551 460,00	1 137 836,32
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	235 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 304 275,00	586 376,32	841 460,00	841 460,00	1 427 836,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	305 481,39	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 568 232,10	0,00	1 341 018,43	1 341 018,43	1 341 018,43
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 873 713,49	0,00	1 741 018,43	1 741 018,43	1 741 018,43
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 177 988,49	586 376,32	2 582 478,43	2 582 478,43	3 168 854,75

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 884 252,61		1 455 135,84	1 455 135,84	1 455 135,84
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	695 239,62		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 579 492,23		1 555 135,84	1 555 135,84	1 555 135,84

TOTAL	5 757 480,72	586 376,32	4 137 614,27	4 137 614,27	4 723 990,59
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 723 990,59
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 455 135,84

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qui n'est pas un service public à caractère industriel et commercial.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 536 344,00	0,00	2 014 708,00	2 014 708,00	2 014 708,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	866 088,00	0,00	960 220,00	960 220,00	960 220,00
014	Atténuations de produits	275 200,00	0,00	275 200,00	275 200,00	275 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	598 025,00	0,00	638 550,00	638 550,00	638 550,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 275 657,00	0,00	3 888 678,00	3 888 678,00	3 888 678,00
66	Charges financières	33 418,00	0,00	29 950,00	29 950,00	29 950,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 314 075,00	0,00	3 923 628,00	3 923 628,00	3 923 628,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 884 252,61		1 455 135,84	1 455 135,84	1 455 135,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 884 252,61		1 455 135,84	1 455 135,84	1 455 135,84

TOTAL	5 198 327,61	0,00	5 378 763,84	5 378 763,84	5 378 763,84
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 378 763,84
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	80 000,00	0,00	49 400,00	49 400,00	49 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	317 440,00	0,00	435 525,00	435 525,00	435 525,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	140 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
731	Fiscalité locale	2 675 422,00	0,00	2 769 579,48	2 769 579,48	2 769 579,48
74	Dotations et participations (3)	549 945,00	0,00	528 425,00	528 425,00	528 425,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	631 578,29	0,00	696 370,00	696 370,00	696 370,00
Total des recettes de gestion courante		4 394 385,29	0,00	4 599 299,48	4 599 299,48	4 599 299,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 397 885,29	0,00	4 602 799,48	4 602 799,48	4 602 799,48

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 397 885,29	0,00	4 602 799,48	4 602 799,48	4 602 799,48
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

					+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					775 964,36

					=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					5 378 763,84

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 455 135,84	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	181 860,00	0,00	181 860,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	99 747,60	0,00	99 747,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	431 367,29	100 000,00	531 367,29
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 112 773,50	0,00	2 112 773,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	158 000,00	0,00	158 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 983 748,39	100 000,00	3 083 748,39

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 723 990,59****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 014 708,00		2 014 708,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	960 220,00		960 220,00
014	Atténuations de produits	275 200,00		275 200,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	638 550,00	0,00	638 550,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	29 950,00	0,00	29 950,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 455 135,84	1 455 135,84
Dépenses de fonctionnement – Total		3 923 628,00	1 455 135,84	5 378 763,84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**5 378 763,84**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****II****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	0,00	400 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 137 836,32	0,00	1 137 836,32
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	290 000,00	0,00	290 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 455 135,84	1 455 135,84
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 827 836,32	1 555 135,84	3 382 972,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

1 341 018,43

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 723 990,59

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	49 400,00		49 400,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	435 525,00		435 525,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	120 000,00		120 000,00
731	Fiscalité locale	2 769 579,48		2 769 579,48
74	Dotations et participations (8)	528 425,00		528 425,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	696 370,00	0,00	696 370,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	3 500,00	0,00	3 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 602 799,48	0,00	4 602 799,48

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations	ID : 074-217401900-20250306-DEL2025_018-DE
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			775 964,36
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			5 378 763,84

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 67.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 464 216,78	287 152,55	0,00	2 796 595,84	2 796 595,84	0,00	2 796 595,84	3 083 748,39
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	68 616,40	15 847,60	0,00	83 900,00	83 900,00	0,00	83 900,00	99 747,60
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	860 447,23	121 071,45	0,00	310 295,84	310 295,84	0,00	310 295,84	431 367,29
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 502 877,53	150 233,50	0,00	1 962 540,00	1 962 540,00	0,00	1 962 540,00	2 112 773,50
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 431 941,16	287 152,55	0,00	2 356 735,84	2 356 735,84	0,00	2 356 735,84	2 643 888,39
10 Dotations, fonds divers et réserves	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	181 536,00	0,00		181 860,00	181 860,00		181 860,00	181 860,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	149 000,00	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	0,00	158 000,00	158 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	337 036,00	0,00	0,00	339 860,00	339 860,00	0,00	339 860,00	339 860,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 768 977,16	287 152,55	0,00	2 696 595,84	2 696 595,84	0,00	2 696 595,84	2 983 748,39
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	695 239,62			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre	695 239,62			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								1 640 242,2
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								4 723 990,59

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 189 248,62	586 376,32	2 796 595,84	2 796 595,84	3 382 972,16
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 069 275,00	586 376,32	551 460,00	551 460,00	1 137 836,32
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	235 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 304 275,00	586 376,32	841 460,00	841 460,00	1 427 836,32
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	305 481,39	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	305 481,39	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 609 756,39	586 376,32	1 241 460,00	1 241 460,00	1 827 836,32
021 Virement de la section de fonctionnement	1 884 252,61		1 455 135,84	1 455 135,84	1 455 135,84
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	695 239,62		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre	2 579 492,23		1 555 135,84	1 555 135,84	1 555 135,84
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1088 (8)					1 341 018,4

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées	4 723 990,59
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	4 464 216,78	287 152,55	0,00	2 796 595,84	2 796 595,84	0,00	2 796 595,84	III = I + II 3 083 748,39
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	68 616,40	15 847,60	0,00	83 900,00	83 900,00	0,00	83 900,00	99 747,60
202								
	Incorporations							
	incorporables (sauf 204)							
	Frais réalisation documents urbanisme	33 583,20		5 900,00	5 900,00	0,00	5 900,00	20 671,20
2031	Frais d'études	34 483,20		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	79 076,40
2051	Concessions, droits similaires	550,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21								
	Immobilisations corporelles	860 447,23	121 071,45	0,00	310 295,84	0,00	310 295,84	431 367,29
2111	Terrains nus	153 321,99	4 725,99		24 000,00	0,00	24 000,00	28 725,99
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	51 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	52 200,00	52 200,00	0,00	52 200,00	52 200,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	8 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 880,00
21318	Autres bâtiments publics	65 305,90	26 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 400,00
21351	Bâtiments publics	156 346,00	64 572,58	78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	142 572,58
2138	Autres constructions	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00
2151	Réseaux de voirie	115 903,20	0,00	26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
2152	Installations de voirie	107 080,00	0,00	30 925,84	30 925,84	0,00	30 925,84	30 925,84
21531	Réseaux d'adduction d'eau	30 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	90 200,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	36 525,00	695,28	0,00	0,00	0,00	0,00	695,28
21758	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	7 797,60		67 170,00	67 170,00	0,00	67 170,00	74 967,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	150 233,50	0,00	1 962 540,00	1 962 540,00	0,00	1 962 540,00	2 112 773,50
2312	Agencements et aménagements de terrains	8 241,60		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	30 241,60
2313	Constructions	116 991,90		1 940 540,00	1 940 540,00	0,00	1 940 540,00	2 057 531,90
2315	Install., matériel et outill. technique	25 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 431 941,16	287 152,55	0,00	2 356 735,84	2 356 735,84	0,00	2 356 735,84	2 643 888,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		181 860,00	181 860,00		181 860,00	181 860,00
1641	Emprunts en euros	0,00		132 775,00	132 775,00		132 775,00	132 775,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00		47 085,00	47 085,00		47 085,00	47 085,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	0,00	158 000,00	158 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00		158 000,00	158 000,00	0,00	158 000,00	158 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	337 036,00	0,00	0,00	339 860,00	339 860,00	0,00	339 860,00	339 860,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles	3 768 977,16	287 152,55	0,00	2 696 595,84	2 696 595,84	0,00	2 696 595,84	2 983 748,39
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00				0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	695 239,62			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2128 Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2138 Autres constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151 Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152 Installations de voirie	667 450,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313 Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315 Install., matériel et outill. technique	27 789,62			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	695 239,62			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 189 248,62	586 376,32	2 796 595,84	2 796 595,84	3 382 972,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 069 275,00	586 376,32	551 460,00	551 460,00	1 137 836,32
1321	Subv. non transf. Etat, étab. nationaux	144 749,00	216 245,32	220 000,00	220 000,00	436 245,32
1322	Subv. non transf. Régions	32 500,00	0,00	131 460,00	131 460,00	131 460,00
1323	Subv. non transf. Départements	483 973,00	370 131,00	200 000,00	200 000,00	570 131,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	394 683,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	13 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	235 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
1641	Emprunts en euros	235 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 304 275,00	586 376,32	841 460,00	841 460,00	1 427 836,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	305 481,39	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
10222	FCTVA	280 481,39	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		305 481,39	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 609 756,39	586 376,32	1 241 460,00	1 241 460,00	1 827 836,32

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	1 884 252,61		1 455 135,84	1 455 135,84	1 455 135,84
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	695 239,62		100 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	666 830,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	620,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	27 789,62		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 579 492,23		1 555 135,84	1 555 135,84	1 555 135,84

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	5 198 327,61	0,00	0,00	5 378 763,84	5 378 763,84	0,00	5 378 763,84	5 378 763,84	5 378 763,84
011	Charges à caractère général (3)	1 536 344,00	0,00	0,00	2 014 708,00	2 014 708,00	0,00	2 014 708,00	2 014 708,00	2 014 708,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	866 088,00	0,00		960 220,00	960 220,00		960 220,00	960 220,00	960 220,00
014	Atténuations de produits	275 200,00	0,00		275 200,00	275 200,00		275 200,00	275 200,00	275 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	598 025,00	0,00	0,00	638 550,00	638 550,00	0,00	638 550,00	638 550,00	638 550,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 275 657,00	0,00	0,00	3 888 678,00	3 888 678,00	0,00	3 888 678,00	3 888 678,00	3 888 678,00
66	Charges financières	33 418,00	0,00		29 950,00	29 950,00		29 950,00	29 950,00	29 950,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
Total des dépenses financières		38 418,00	0,00	0,00	34 950,00	34 950,00		34 950,00	34 950,00	34 950,00
Total des dépenses réelles		3 314 075,00	0,00	0,00	3 923 628,00	3 923 628,00	0,00	3 923 628,00	3 923 628,00	3 923 628,00
023	Virement à la section d'investissement	1 884 252,61			1 455 135,84	1 455 135,84		1 455 135,84	1 455 135,84	1 455 135,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 884 252,61			1 455 135,84	1 455 135,84		1 455 135,84	1 455 135,84	1 455 135,84

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)					0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées					5 378 763,84
---	--	--	--	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	4 397 885,29	0,00	4 602 799,48	4 602 799,48	4 602 799,48
016	APA	80 000,00	0,00	49 400,00	49 400,00	49 400,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	317 440,00	0,00	435 525,00	435 525,00	435 525,00
731	Fiscalité locale	140 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 675 422,00	0,00	2 769 579,48	2 769 579,48	2 769 579,48
75	Autres produits de gestion courante (2)	549 945,00	0,00	528 425,00	528 425,00	528 425,00
		631 578,29	0,00	696 370,00	696 370,00	696 370,00
Total des recettes de gestion des services		4 394 385,29	0,00	4 599 299,48	4 599 299,48	4 599 299,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
Total des recettes réelles		4 397 885,29	0,00	4 602 799,48	4 602 799,48	4 602 799,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			775 984,36
---------------------------------------	--	--	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		5 378 763,84
---	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 198 327,61	0,00	0,00	5 378 763,84	5 378 763,84	0,00	5 378 763,84	5 378 763,84
011	Charges à caractère général (4)	1 536 344,00	0,00	0,00	2 014 708,00	2 014 708,00	0,00	2 014 708,00	2 014 708,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
60612	Energie - Electricité	90 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60621	Combustibles	43 000,00	0,00		16 475,00	16 475,00	0,00	16 475,00	16 475,00
60622	Carburants	7 000,00	0,00		8 405,00	8 405,00	0,00	8 405,00	8 405,00
60623	Alimentation	3 500,00	0,00		4 355,00	4 355,00	0,00	4 355,00	4 355,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60628	Autres fournitures non stockées	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	17 000,00	0,00		25 110,00	25 110,00	0,00	25 110,00	25 110,00
60633	Fournitures de voirie	27 200,00	0,00		35 110,00	35 110,00	0,00	35 110,00	35 110,00
60636	Habillage et vêtements de travail	2 500,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00		2 150,00	2 150,00	0,00	2 150,00	2 150,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00		15 940,00	15 940,00	0,00	15 940,00	15 940,00
611	Contrats de prestations de services	10 500,00	0,00		217 880,00	217 880,00	0,00	217 880,00	217 880,00
61221	Matériel roulant	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	66 500,00	0,00		43 320,00	43 320,00	0,00	43 320,00	43 320,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	64 000,00	0,00		46 615,00	46 615,00	0,00	46 615,00	46 615,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 000,00	0,00		13 230,00	13 230,00	0,00	13 230,00	13 230,00
61521	Entretien terrains	17 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	0,00		27 750,00	27 750,00	0,00	27 750,00	27 750,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	41 500,00	0,00		31 485,00	31 485,00	0,00	31 485,00	31 485,00
615231	Entretien, réparations voiries	110 000,00	0,00		186 500,00	186 500,00	0,00	186 500,00	186 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	23 000,00	0,00		35 890,00	35 890,00	0,00	35 890,00	35 890,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00		15 813,00	15 813,00	0,00	15 813,00	15 813,00
6156	Maintenance	28 000,00	0,00		44 675,00	44 675,00	0,00	44 675,00	44 675,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	0,00	0,00		23 170,00	23 170,00	0,00	23 170,00	23 170,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		180,00	180,00	0,00	180,00	180,00
6168	Autres primes d'assurance	23 800,00	0,00		2 175,00	2 175,00	0,00	2 175,00	2 175,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	0,00		7 625,00	7 625,00	0,00	7 625,00	7 625,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	150 240,00	0,00		149 290,00	149 290,00	0,00	149 290,00	149 290,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	4 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
6233	Foires et expositions	8 100,00	0,00		162 700,00	162 700,00	0,00	162 700,00	162 700,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		7 400,00	7 400,00	0,00	7 400,00	7 400,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00		5 580,00	5 580,00	0,00	5 580,00	5 580,00
6238	Divers	3 500,00	0,00		3 450,00	3 450,00	0,00	3 450,00	3 450,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	190 000,00	0,00		317 990,00	317 990,00	0,00	317 990,00	317 990,00
6251	Voyages, déplacements et missions	14 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	0,00		6 555,00	6 555,00	0,00	6 555,00	6 555,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		7 030,00	7 030,00	0,00	7 030,00	7 030,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	0,00		5 440,00	5 440,00	0,00	5 440,00	5 440,00
6282	Frais de gardiennage	504,00	0,00		505,00	505,00	0,00	505,00	505,00
6284	Redevances pour services rendus	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	40 700,00	0,00		76 210,00	76 210,00	0,00	76 210,00	76 210,00
6288	Autres services extérieurs	366 000,00	0,00		206 295,00	206 295,00	0,00	206 295,00	206 295,00
63512	Taxes foncières	24 000,00	0,00		26 210,00	26 210,00	0,00	26 210,00	26 210,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	866 088,00	0,00		960 220,00	960 220,00		960 220,00	960 220,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 731,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	267 184,00	0,00		303 927,00	303 927,00		303 927,00	303 927,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
64113	NBI	0,00	0,00		7 250,00	7 250,00		7 250,00	7 250,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		92 330,00	92 330,00		92 330,00	92 330,00
64131	Rémunérations	295 000,00	0,00		186 005,00	186 005,00		186 005,00	186 005,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		60 577,00	60 577,00		60 577,00	60 577,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		9 792,00	9 792,00		9 792,00	9 792,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 000,00	0,00		112 839,00	112 839,00		112 839,00	112 839,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	117 500,00	0,00		106 000,00	106 000,00		106 000,00	106 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 200,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 211,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 300,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6488	Autres	10 962,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	275 200,00	0,00		275 200,00	275 200,00		275 200,00	275 200,00
739211	Attribution de compensation	184 700,00	0,00		184 700,00	184 700,00		184 700,00	184 700,00
739221	FNGIR	47 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	43 500,00	0,00		43 500,00	43 500,00		43 500,00	43 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	598 025,00	0,00	0,00	638 550,00	638 550,00	0,00	638 550,00	638 550,00
65188	Autres	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65311	Indemnités de fonction	50 815,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 665,00	1 665,00	0,00	1 665,00	1 665,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6553	Service d'incendie	79 760,00	0,00		79 760,00	79 760,00	0,00	79 760,00	79 760,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	324 550,00	0,00		359 590,00	359 590,00	0,00	359 590,00	359 590,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	3 400,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	73 000,00	0,00		90 500,00	90 500,00	0,00	90 500,00	90 500,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 000,00	0,00		8 825,00	8 825,00	0,00	8 825,00	8 825,00
65818	Autres	0,00	0,00		1 310,00	1 310,00	0,00	1 310,00	1 310,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	35 000,00	0,00		31 400,00	31 400,00	0,00	31 400,00	31 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 275 657,00	0,00	0,00	3 888 678,00	3 888 678,00	0,00	3 888 678,00	3 888 678,00
66	Charges financières	33 418,00	0,00		29 950,00	29 950,00		29 950,00	29 950,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 418,00	0,00		29 950,00	29 950,00		29 950,00	29 950,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		38 418,00	0,00	0,00	34 950,00	34 950,00		34 950,00	34 950,00
Total des dépenses réelles		3 314 075,00	0,00	0,00	3 923 628,00	3 923 628,00	0,00	3 923 628,00	3 923 628,00
023	Virement à la section d'investissement	1 884 252,61			1 455 135,84	1 455 135,84		1 455 135,84	1 455 135,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 884 252,61			1 455 135,84	1 455 135,84		1 455 135,84	1 455 135,84

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 575 et 576 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 397 885,29	0,00	4 602 799,48	4 602 799,48	4 602 799,48
013	Atténuations de charges (3)	80 000,00	0,00	49 400,00	49 400,00	49 400,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	80 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	317 440,00	0,00	435 525,00	435 525,00	435 525,00
7022	Coupes de bois	4 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7023	Menus produits forestiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	7 700,00	0,00	6 950,00	6 950,00	6 950,00
70383	Redevance de stationnement	20 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7066	Redevances services à caractère social	15 940,00	0,00	17 400,00	17 400,00	17 400,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	264 500,00	0,00	356 175,00	356 175,00	356 175,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	140 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	140 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
731	Fiscalité locale	2 675 422,00	0,00	2 769 579,48	2 769 579,48	2 769 579,48
73111	Impôts directs locaux	1 813 439,00	0,00	2 224 525,48	2 224 525,48	2 224 525,48
73118	Autres contributions directes	296 257,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	2 800,00	0,00	3 074,00	3 074,00	3 074,00
73141	Accise sur l'électricité	86 636,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73154	Droits de place	1 000,00	0,00	980,00	980,00	980,00
731721	Taxe de séjour	210 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73175	Taxe sur les remontées mécaniques	265 290,00	0,00	281 000,00	281 000,00	281 000,00
74	Dotations et participations (3)	549 945,00	0,00	528 425,00	528 425,00	528 425,00
74111	Dotatn forfaitaire des communes	258 971,00	0,00	259 000,00	259 000,00	259 000,00
741121	DSR des communes	175 277,00	0,00	169 000,00	169 000,00	169 000,00
741127	DNP des communes	30 500,00	0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	0,00	255,00	255,00	255,00
744	FCTVA	25 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74718	Autres participations Etat	110,00	0,00	110,00	110,00	110,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	17 500,00	0,00	16 560,00	16 560,00	16 560,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	34 332,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	631 578,29	0,00	696 370,00	696 370,00	696 370,00
752	Revenus des immeubles	213 000,00	0,00	251 050,00	251 050,00	251 050,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	341 290,00	0,00	327 080,00	327 080,00	327 080,00
75888	Autres	77 288,29	0,00	118 240,00	118 240,00	118 240,00
Total des recettes de gestion des services		4 394 385,29	0,00	4 599 299,48	4 599 299,48	4 599 299,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 397 885,29	0,00	4 602 799,48	4 602 799,48	4 602 799,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 260 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 260 000,00									
00000801695	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	02/06/2015		02/09/2015	1 000 000,00	F		1,850	0,000		T	X Echéance constante		A-1
00002031591	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/11/2020		10/02/2021	800 000,00	F		0,470	0,000		T	X Echéance constante		A-1
02416 20292002	CREDIT MUTUEL ANNECY	20/08/2013		20/11/2013	260 000,00	F		3,750	0,000		T	C		A-1
JQ0881	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/11/2020		27/02/2021	200 000,00	F		0,470	0,000		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
1														
2022-02-CbtMedical		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2022-04-CHARDONS		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2022-04-Canard		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2022-04-CbtMedical		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2022-04-ETERLOUS		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2022-09-ECUREUIL		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2022-1		01/01/2002	01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

ID : 074-217401900-20250306-DEL2025

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le



ID : 074-217401900-20250306-DEL2025_018-DE

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					862 064,88									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					862 064,88									
0190201100	Syndicat SYANE	01/01/2016		01/01/2016	238 676,06	F		4,770	0,000	A	C			A-1
0190201300	Syndicat SYANE	01/01/2016		01/01/2016	272 635,31	F		3,720	0,000	A	C			A-1
0190201301	Syndicat SYANE	01/01/2016		01/01/2016	124 551,71	F		3,720	0,000	A	C			A-1
19095	Syndicat SYANE	01/01/2020		01/01/2020	134 699,00	F		1,050	0,000	A	C			A-1
4872	Syndicat SYANE	01/01/2020		01/01/2021	51 076,80	F		0,590	0,000	A	C			A-1
4873	Syndicat SYANE	01/01/2020		01/01/2021	40 426,00	F		0,590	0,000	A	C			A-1
Total général					3 122 064,88									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner la ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des Impôts



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 375 941,52					132 771,52	15 772,32	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 375 941,52					132 771,52	15 772,32	0,00	0,00	0,00
00000801695		0,00	A-1	570 756,96	10,42	F		1,850	49 717,95	10 215,41	0,00	0,00	0,00
00002031591		0,00	A-1	592 147,52	10,83	F		0,470	52 576,20	2 690,52	0,00	0,00	0,00
02416 20232002		0,00	A-1	65 000,15	3,58	F		3,750	17 333,32	2 193,76	0,00	0,00	0,00
JQ00881		0,00	A-1	148 036,89	10,83	F		0,470	13 144,05	672,63	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-02-CbtMedical		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-04-CHARDONS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-04-Canard		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-04-CbtMedical		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-04-ETERLOUS		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-09-ECUREUIL		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID : 074-217401900-20250306-DEL2025



Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		488 149,67					47 081,19	14 173,03	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		488 149,67					47 081,19	14 173,03	0,00	0,00	
0190201100		0,00	A-1	95 470,40	5,00	F		4,770	15 911,74	4 553,94	0,00	0,00	
0190201300		0,00	A-1	149 949,38	10,00	F		3,720	13 631,77	5 578,12	0,00	0,00	
0190201301		0,00	A-1	68 503,40	10,00	F		3,720	6 227,59	2 548,33	0,00	0,00	
19095		0,00	A-1	101 024,25	14,00	F		1,050	6 734,95	1 060,75	0,00	0,00	
4872		0,00	A-1	40 861,44	15,00	F		0,590	2 553,84	241,08	0,00	0,00	
4873		0,00	A-1	32 340,80	15,00	F		0,590	2 021,30	190,81	0,00	0,00	
Total général		0,00		1 864 091,19					179 852,71	29 945,35	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 864 091,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retraçait le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un Instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077G du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	18 480,31
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	18 480,31
Recettes réelles de fonctionnement	4 602 799,48
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	0,40

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Norm de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					75 990,00
657382	43	Subvention	Association MFR DU CLOS DES BAZ	Association	50,00
657382	44	Subvention	Association FOYER SOCIO EDUCATIF SAMOENS COLLEGE ANDRE CORBET	Association	300,00
65748	2	Subvention	Association ADMR SAMOENS	Association	3 300,00
65748	3	Subvention	Association LE CLUB DU MERCREDI	Association	800,00
65748	4	Subvention	Association CLUB 3EME AGE LE CARREFOUR	Association	200,00
65748	5	Subvention	Association ANACR	Association	100,00
65748	6	Subvention	Association AMICALE DES POMPIERS	Association	500,00
65748	7	Subvention	Association STEKIP	Association	3 000,00
65748	8	Subvention	Association RADIO GIFFRE	Association	700,00
65748	9	Subvention	Association HARMONIE MUNICIPALE SAMOENS	Association	700,00
65748	10	Subvention	Association CHORALE DE SAMOENS	Association	300,00
65748	11	Subvention	Association MJC TANINGES	Association	1 280,00
65748	12	Subvention	CRIOU LIVRES	Association	600,00
65748	13	Subvention	Association JUMORIEC	Association	2 000,00
65748	14	Subvention	Association LES AMIS DES SENTIERS MORILLON	Association	1 850,00
65748	15	Subvention	Association AMIS DE LA FERME DU CLOS PARCHET MORILLON	Association	200,00
65748	17	Subvention	Association HAUT GIFFRE FOOTBALL CLUB	Association	34 000,00
65748	19	Subvention	Association ASSOC DE PECHE DU HAUT GIFFRE M. DEVIDAL Rémi	Association	1 200,00
65748	20	Subvention	Association SAMOENS TEAM TELEMARCK	Association	800,00
65748	21	Subvention	Association JEUNES SAPEURS POMPIERS SAMOENS Monsieur SIMEONI Mathieu	Association	1 000,00
65748	22	Subvention	Association ATHLETIC CLUB DU GRAND MASSIF	Autre personne de droit privé	1 000,00
65748	23	Subvention		Association	700,00



Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	24	Subvention	Association TANINGES ACROGYM	Association	360,00
65748	25	Subvention	Association HOCKEY CLUB LES LYNX	Association	200,00
65748	26	Subvention	ASS ENTENTE NORDIQUE DU HAUT GIF	Association	300,00
65748	27	Subvention	Association CLUB NAUTIQUE DU HAUT GIFFRE	Association	500,00
65748	28	Subvention	Association GLISS ICE	Association	600,00
65748	29	Subvention	Association MONTPARET	Association	250,00
65748	30	Subvention	Association HAUT GIFFRE LOISIRS	Association	200,00
65748	31	Subvention	Association NATURIDE 74	Association	250,00
65748	32	Subvention	Association ULTRA TRAIL DU HAUT GIFFRE	Association	1 000,00
65748	33	Subvention	Association TENNIS CLUB VERCHAIX MORILLON	Association	1 000,00
65748	35	Sponsoring	VERNET-BOUQUET Maëly	Personne physique	6 000,00
65748	36	Partenariat - GAVET	POLLIER Alexandra	Personne physique	1 500,00
65748	40	Sponsoring	POTTIER Aloïs	Personne physique	6 000,00
65748	41	Subvention	Association LES INJECTÉS	Association	3 000,00
65748	42	Subvention	Société SECOURS EN MONTAGNE DU HAUT-GIFFRE	Autre personne de droit privé	250,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	6,00	3,00	9,00
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint technique	C	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint animation	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le



ID : 074-217401900-20250306-DEL2025_018-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (p + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		18,00	0,00	18,00	11,00	5,00	16,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM		0,00	A CDD	CDD CGFP besoin des services et nature des fonctions le justifiant
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A CDD	CDD CGFP Emplois des communes (-2000 hab.) et des groupements (-10 000hab.) dont la création ou suppres
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A CDD	CDD CGFP Emplois des communes (-2000 hab.) et des groupements (-10 000hab.) dont la création ou suppres
DGS	A	ADM		0,00	A CDD	CDD CGFP Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
Rédacteur territorial	B	ADM		0,00	A CDD	CDD CGFP Emplois des communes (-2000 hab.) et des groupements (-10 000hab.) dont la création ou suppres
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A CDD	CDD article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
Adjoint technique - gardien parking	C	TECH		0,00	A CDD	CDD article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
Chef de poste - surveillant baignade	C			0,00	A CDD	CDD CGFP Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
Surveillant de baignade	C			0,00	A CDD	CDD CGFP Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de 6 mois.
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.

MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2 : Justifié par les besoins de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3 : Justifié par les besoins de 1 000 habitants et groupes de moins de 1 000 habitants.
- 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants.
- 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de travail est inférieure à 50 %, dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 343-1, 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
- 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.	
---	--

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
21/03/2024 -	SDIS 74	SDIS 74		79 760,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 074-217401900-20250306-DEL2025_018-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
CCMG	01/01/2013	TFA	236 700,00
Autres organismes de regroupement			
SIMG		SFP	24 090,00
SIVU SCOLAIRE	01/07/2000	SFP	200 000,00
SIVHG	01/01/2013	SFP	70 000,00
OFFICE DU TOURISME	01/03/2017	SFP	13 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 640 242,20	-1 640 242,20
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	299 223,77	299 223,77
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 341 018,43	-1 341 018,43

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 341 018,43	1 341 018,43
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 341 018,43	-1 341 018,43
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	179 860,00	179 860,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 855 135,84	1 855 135,84
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 675 275,84	1 675 275,84

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		179 860,00	179 860,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		179 860,00	179 860,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	132 775,00	132 775,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	47 085,00	47 085,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 855 135,84	III 1 855 135,84
Ressources propres externes de l'année (a)		400 000,00	400 000,00
10222	FCTVA	390 000,00	390 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 455 135,84	1 455 135,84
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 455 135,84	1 455 135,84

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 777 448,00	1,44	28,72	0,00	1 084 883,00	1,44
TFPNB	22 028,00	0,00	77,50	0,00	17 072,00	0,01
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	4 539 221,00	5,50	21,05	0,00	955 506,00	-6,70
TOTAL	8 338 697,00	3,61			2 057 461,00	-2,52

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES**V****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/02/2025

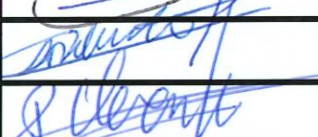
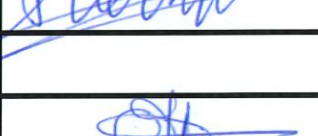
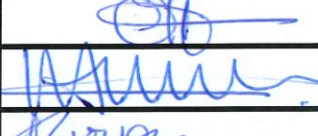
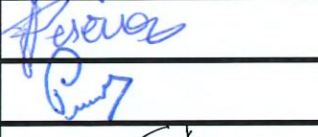
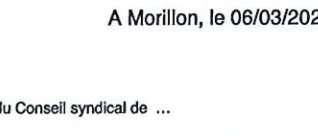
Présenté par Le Maire (1),

A Morillon, le 06/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Morillon, le 06/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BEERENS-BETTEX Simon	
BOSSE Stéphanie	
BOUVET Jérémie	
CHEVRIER-DELACOSTE Lisette	
CLERENTIN Raphaël	
CONVERSY Éric	
DUNOYER Marie	
GIRAT Martin	
PEREIRA-PATUREAU Jocelyne	
PINARD Jean-Philippe	
SERAPHIN Gilles	
VUILLE Bertrand	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Morillon, le 06/03/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le



ID : 074-217401900-20250306-DEL2025_018-DE